

THIAVILLE/Meurthe, le 23 septembre 1976

: E N T R E - N O U S :

LE CONSEIL a fait ses comptes et pris les résolutions suivantes:

-- APPROUVE le compte administratif de l'exercice 1975 arrêté comme suit:

- Dépenses ordinaires:	: 186 811,60 F	
- Recettes ordinaires	: 443 348,69 F	
- Dépenses extraordinaires	: 310 028,29 F	
- Recettes extraordinaires	: 91 490,24 F	d'où un excé-
- dent global de clôture de	: 37 999,04 F	

- VOTE le budget supplémentaire de 1976:

- Dépenses ordinaires	: 43 350,00 F	
- Recettes ordinaires	: 264 267,09 F	
- Dépenses extraordinaires	: 270 560,05 F	
- Recettes extraordinaires	: 51 719,50 F	d'où un excé-
- dent global de clôture de	: 2 076,54 F	

- C.E.S. de Baccarat: Décide d'adhérer au Syndicat intercommunal pour la gestion dudit C.E.S. et désigne Le Maire comme délégué et l'Adjoint comme suppléant.

- SINISTRE éclairage public: accepte le devis d'indemnisation de 1 522 F concernant les dégâts causés à l'éclairage public par la foudre le 11 Juin dernier.

- AFFOUAGES: (reliquat) fixe le prix de cession du reliquat de la coupe affouagère aux habitants de Thiaville/M à 40 F le stère.

- AFFOUAGES 1977: Autorise le Maire à mettre en adjudication le façonnage de la coupe, parcelle 9;
- Désigne Messieurs GEORGE Paul et THIRIET Paul pour l'assister dans cette opération;
- Nomme Messieurs COLIN Jean, GEORGE Paul et THIRIET Paul comme garants responsables de la coupe.

- TERRAIN de Sport: Refuse le devis présenté par les Services de l'Equipement de Nancy et s'élevant à la somme de 800 000 F en raison du coût incompatible avec les finances communales d'un village de 470 habitants.

- S.N.C.F. : Le Maire porte à la connaissance du Conseil que, par lettre en date du 1er septembre 1976, la SNCF envisage de transformer la gare de THIAVILLE/M " en point d'arrêt non géré " à partir du 1er janvier 1977.

- LOTISSEMENT - Terrain Sport: Quelques automobilistes utilisent les espaces verts du lotissement pour y effectuer des demi-tours. Il en est de même du terrain de Sport où la circulation en voiture automobile est interdite.

Tout contrevenant surpris sera sanctionné.

... / ...

- PERSONNEL ENSEIGNANT: Par arrêté de Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Nancy - Metz en date du 22 Juin 1976, Mademoiselle MICHEL Christine est nommée institutrice à THIAVILLE/M. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de satisfaction dans ses nouvelles fonctions.

DON: Une somme de 30 F a été remise par Madame Vve Forget au profit de l'Association Familiale de Thiaville - Lachapelle.

GENEROSITE : Lors du mariage Villaume - Febvay, célébré le 4 septembre à Raon-L'Etape, une somme de 104 F a été remise pour la Coopérative Scolaire de Thiaville/M. Les enfants remercient les jeunes époux.

NOUVEAUX HABITANTS : Mr et Mme BERLENDIS Pierre et leur fille habitent leur maison sur la 2ème tranche du Lotissement depuis la fin août;

Mr et Mme AUBRY Gilbert ont emménagé dans leur maison, N° 5 rue de la côte, le 21 août dernier.

A ces nouveaux habitants, nous souhaitons la bienvenue.

ANCIENS COMBATTANTS : La section des Anciens Combattants de Thiaville envisage d'organiser, comme l'an dernier au Foyer Rural, un repas amical le jour du 11 Novembre. Vous pouvez dès maintenant vous inscrire auprès des responsables.

SUCCES PROFESSIONNEL: Mademoiselle CHENAL Martine vient de recevoir le Brevet d'Etudes Professionnelles Préparatoires aux Carrières Sanitaires et Sociales, Option Sanitaire. Nous lui adressons nos sincères félicitations.

A . B .

THIAVILLE - LACHAPELLE INFORMATIONS

RUCHE : Elle est finie depuis le 30 Juillet 1976. Son succès est sans précédent, en progression très nette sur 1975, qui pourtant avait été une année record. Que l'équipe des monitrices qui a su si bien distraire nos enfants soit félicitée et remerciée.

Nous remercions également, outre le Docteur CHAPUT qui a bénévolement examiné les enfants, toutes les personnes qui ont offert des lots, qui ont accepté de recevoir les deux monitrices rannoises pour le repas de midi et celles qui spontanément nous ont offert leur aide.

DANSE DU COQ : La tradition a été respectée et le coq était beau! on s'est tellement bien plu que le soir, on s'est retrouvé, comme en 75, pour une danse du " lapin ". C'est une nouvelle et bien agréable coutume qui naît ainsi et c'est très bien puisque cela permet de danser, de bien s'amuser " entre nous ".

A tous qui êtes venus : merci, et vive la danse du Coq 77!

M . J .